ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

Règle 18*ter*.1)

I. Office qui envoie la déclaration :

Centre National pour les brevets et l'information,

14 A, Rue Aïny, Douchanbé, 734042, Tadjikistan

II. Numéro de l'enregistrement international :

1 084 672

III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) :

Obchtchestvo s ogranitchennoi otvetstvennostiou
"Laboratoria sovremennogo zdorovia"
ul. Khimzavodskaia, 11/20
RU-633004 Berdsk, Novosibirskaia obl.
(Fédération de Russie)

IV. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés.

V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :

Chef du département

des marques internationales

/Mr. N. Rouzikhodjaev

VI. Date :

29.05.2012